Tél.: 02.41.72.14.16 - Fax: 02.41.72.14.18
E-mail: contact@impact-environnement.fr
Site internet: www.impact-environnement.fr
Adresse: 2 rue Amadéo Avogadro
49070 Beaucouzé

# IMPACT ET ENVIRONNEMENT

Bureau d'étude environnement Pôle Agriculture et Environnement

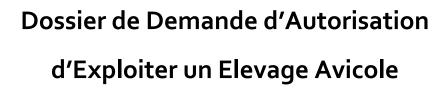
ct: Cyrille MARTINEAU et Amaury MANCEAU

Commune de

**ERDRE EN ANJOU** 

Département du

Maine-et-Loire



Rubrique: 366o.a



# **Mandataire**

Monsieur BARBOT Stéphane « 31, La Jouberderie » La Pouëze 49 370 ERDRE EN ANJOU

# **Contact**

**Monsieur Stéphane BARBOT** 

→ Tél. : 06 18 25 75 68

→ E-mail: stephane.barbot49@gmail.com

**COMPLEMENT JUIN 2021** 

Référence: 00\_ICPE\_BARBOT\_Stéphane.doc



## 1. OBJECTIFS DE CE COMPLEMENT

Ce complément a pour objectif de répondre au courrier de la préfecture en date du 30 mars de manière à compléter le dossier de demande d'autorisation.

L'ensemble de ces compléments sera intégré au dossier initial, après validation par les services administratifs.

# 2. REGLEMENTATION IED

- + Les bilans réels simplifiés concernant l'espèce dinde actuellement élevés sont joints en annexe.
- + Les tableaux du GEREP sont détaillés en annexe.
- +MTD 34

Réduction des émissi	ons de NH <sub>3</sub>	au bâtimen	t			
. MTD 34. Afin de d'hébergement de dind						de chaque bâtimen dessous.
MTD 34			Bâtiment	Aide à compréhens techniques		Eléments d'appréciation
a Une des tec	hniques suiv	antes avec	ventilation station	que ou dynan	nique:	
a. Ventilation statique ou	0	x				Elevage avec pipettes et ventilation
dynamique avec	N					dynamique.
système d'abreuvement ne fuyant pas (dans le cas d'un sol plein avec litière profonde).	NA					
b. Utilisation d'un système d'épuration	0					
d'air tel que: 1.	N	<b>X</b> □				
laveur d'air à l'acide; 2. système d'épuration d'air à deux ou trois étages; 3. biolaveur;	NA					

#### MTD 15:

Réduction des émissions dans l'eau et le sol lors du stock Afin d'éviter ou, si cela n'est pas possible, de réduire les émis du stockage des effluents d'élevage solides, la MTD consis suivantes, dans l'ordre de priorité indiqué:	sior te a	ns da à ap	ans le sol et les reje pliquer une combir	ets dans l'eau résultant naison des techniques
<b>Conditions de conformité</b> : Le choix d'une combinaison de suivant est attendu dans les propositions ci-dessous.	tec	hniq	ques au minimum d	dans l'ordre de priorité
MTD 15			Aide à la compréhension des techniques	Eléments d'appréciation
a) Stocker les effluents d'élevage solides séchés dans un hangar.	O N NA	<b>X</b>		
b) Utiliser un silo en béton pour le stockage des effluents d'élevage solides.	0	□ <b>X</b>		
c) Stocker les effluents d'élevage solides sur une aire imperméable équipée d'un système de drainage et d'un réservoir de collecte des jus d'écoulement.		<b>X</b>		
d) Choisir une installation de stockage d'une capacité suffisante pour contenir les effluents d'élevage pendant les périodes durant lesquelles l'épandage n'est pas possible.		<b>X</b>		Stockage des fumiers restants au champ sur une surface épandable.
e) Stocker les effluents d'élevage solides en tas au champ, à l'écart des cours d'eau de surface et/ou souterrains susceptibles de recueillir le ruissellement.		<b>X</b>		Stockage des fumiers restants au champ sur une surface épandable.
Précisez également si vous employez la ou les techniques alter	rnati	ives	validées au niveau	national ci-dessous.
Techniques alternatives à la technique x) ou y) (validées) : Aucune à ce stade	O N NA			
Si vous ne satisfaites pas le critère de conformité et si vous plusieurs techniques alternatives validées, indiquez quelle(s) m d'être conforme à la MTD.				

#### + RAPPORT DE BASE :

Une cuve à fioul de 1500 litres est bien présente sur le site mais il s'agit d'une cuve d'un tonnage inférieur à 50 tonnes.

<u>+Lien internet pour la déclaration d'ammoniac :</u>
Le lien internet pour la déclaration d'ammoniac en 2021 est :

Monsieur Stéphane BARBOT 49 370 ERDRE EN ANJOU

#### 3. FERTILISATION

+ Le détail des moyennes olympiques est joint en annexe.

Au final, les rendements moyens sont les suivants :

Maïs ensilage = 11,4 T/ha;

Blé = 62 q/ha

Maïs grain = objectif 60 q (année 2019/2020 non représentative)

#### Bilans remis à jour en fonction des rendements ci-dessus :

#### Exportations des cultures :

				Export / Unité		Total Ex	ports (en kg)	
Cultures	Surface*	Rendements	N	P2O5	K20	N	P2O5	K20
Blé (g+p)	7,1	62	2,5	1,1	1,7	1095,9	482,2	745,2
Colza	3,5	30	3,5	1,4	1	371,2	148,5	106,1
Maïs grain	4,2	60	1,5	0,7	0,5	381,8	178,2	127,3
Foin épiaison	4,2	6	15	6	22	381,8	152,7	560,0
TOTAL						2230,7	961,6	1538,5

<sup>\*:</sup> la surface des cultures a été calculée en fonction de la surface épandable (19,09 ha) au prorata de la surface initiale (27 ha)

#### Bilan agronomique avant exportation:

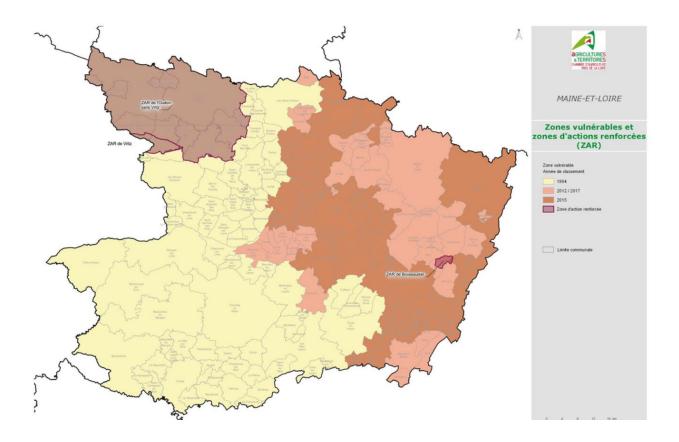
Bilan de l'exploitation Exploitation			
BARBOT	N	P2O5	K20
Apports de l'atelier avicole	14931,0	14490,0	15246,0
Exportations des cultures	-2230,7	-961,6	-1538,5
Solde	12700,3	13528,4	13707,5

<sup>+</sup>Convention de reprise avec la quantité maximale en azote correspondant à l'élevage de dindes. A voir en annexe.

# 4. SENSIBILITE DU MILIEU NATUREL

#### +ZAR

Une partie du parcellaire d'épandage est localisé au sein de la Zone d'Actions Renforcée (ZAR) : il s'agit des 2 îlots parcellaires localisées au sein du bassin versant de l'Oudon et situé au Nord du bourg de Vern d'Anjou.



#### Les prescriptions concernant cette ZAR sont les suivantes :

Dans les zones d'actions renforcées de Maine-et-Loire, les exploitants limitent le solde de la BGA à 50 kg d'azote/ha sur la campagne ou en moyenne sur les trois dernières campagnes ou bien ils respectent un plafond d'azote total fixé à 190 kg/ha de SAU. Ce choix est valable sur la durée du programme. Drainage en ZAR Les nouveaux drainages ou les anciens à réhabiliter doivent être équipés de dispositifs d'épuration et de régulation des débits des eaux issues du drainage. Le volume minimal à stocker est de 75 m3 /ha drainé avec des hauteurs d'eau maximum de 1 mètre.

On notera que les apports globaux totalisent 500 kg N sur une surface globale de 27 ha soit un apport moyen de 19 kg N/ha. Dans tous les cas, l'exploitant respectera en ZAR l'équilibre de la fertilisation. On notera l'absence de drainage sur le parcellaire d'épandage situé en ZAR.

#### + plan d'eau sur l'îlot n°5 :

On notera la présence d'un plan d'eau dans l'angle Nord-Est de l'îlot n°5. Toutefois, ce plan d'eau est entouré d'une zone tampon d'au moins 10 mètres qui est boisée. En conséquence, en respect des prescriptions réglementaires, les épandages peuvent s'effectuer à 10 mètres des plans d'eau. Le plan d'eau sera entouré d'une haie (ligne verte) dans sa version définitive.

#### **5.REFERENCES REGLEMENTAIRES**

La directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles, appelée directive IED, a pour objectif de parvenir à un niveau élevé de protection de l'environnement grâce à une prévention et à une réduction intégrées de la pollution provenant d'un large éventail d'activités industrielles et agricoles.

#### 6.DIVERS

#### + Construction des bâtiments :

Le bâtiment de 1200 m² a été construit en 1993 et le bâtiment de 1800 m² a été construit en septembre 2020.

Les pages erronées seront corrigées suivants ces éléments, ainsi que la page 13.

#### +Réserve incendie et bâtiments d'élevage :

La réserve incendie est située à 120 mètres du bâtiment d'élevage le plus proche et la capacité de la réserve est de 150 m3.

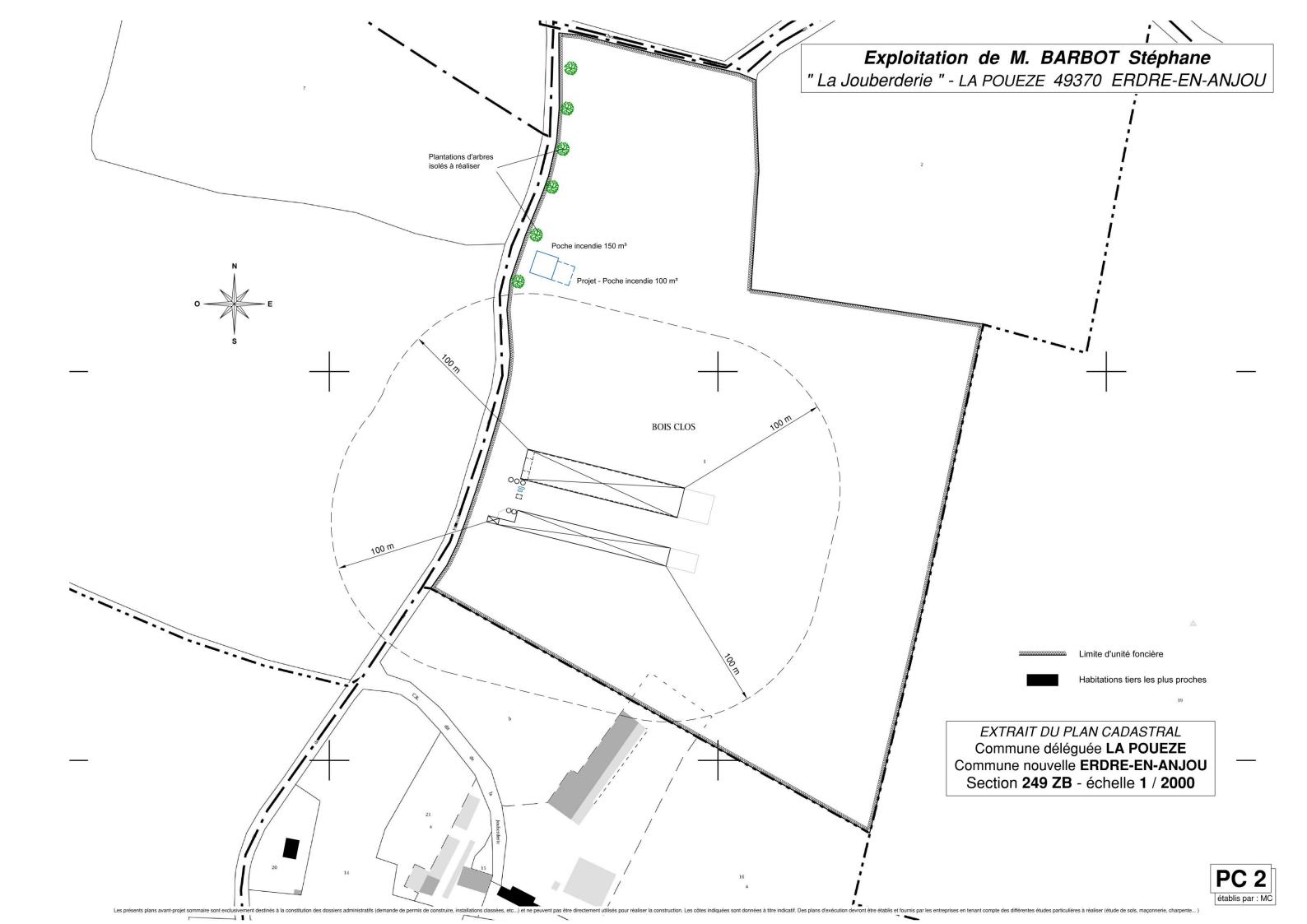
L'exploitant se conformera aux prescriptions du SDISS avec la mise en place de 120 m3 pour 1000 m² de bâtiment et 30 m3 pour 500 m² supplémentaires : soit au final un besoin total de 240 m3 pour 3000 m² de bâtiment d'élevage. Une nouvelle poche sera mise à proximité de la poche existante pour compléter les besoins en réserve incendie.

#### +Commentaire page 42:

« Au regard de la distance des parcelles d'épandage par rapport à ce captage, et étant donné que les apports s'effectueront en respect des besoins des cultures. Aucun impact n'existera sur cette ressource en eau du fait d'épandage de produits fertilisants sur les terres incluses au plan d'épandage de Monsieur BARBOT.

La phrase : « Quelques puits ont été localisés durant l'étude pédologique, une exclusion de 50 mètres a été effectuée autour de chaque point d'eau » sera supprimée.

Le positionnement des tiers a été complété sur le plan 1/2000 : voir page suivante.



#### + erreur sur la note de présentation non technique :

Le paragraphe suivant sera supprimé :

En parallèle de la construction de ce nouveau bâtiment, les associés prévoient de rénover le canardier avec la mise en place d'une seconde fosse de 445 m3 utiles de manière à respecter les besoins de stockage. Les lisiers seront évacués régulièrement après projet vers les deux fosses (existante et en projet) qui seront couvertes avec un lit de paille en respect des meilleures techniques disponibles.

#### +conditions d'épandage des eaux de lavage :

Les eaux de lavage seront épandues avec une tonne à lisier équipée de pendillards. L'épandage sera réalisé par une entreprise spécialisée.

#### +Descriptif cahier d'épandage :

Pour un bon suivi agronomique et afin de respecter totalement les conditions d'épuration par le sol, un cahier d'épandage est actuellement tenu par l'exploitant. Ce cahier doit indiquer :

- les dates d'épandage,
- le volume des effluents et les quantités d'azote toutes origines confondues,
- les parcelles réceptrices,
- la nature des cultures,
- le délai d'enfouissement,
- le traitement mis en œuvre pour atténuer les odeurs (s'il existe).
- Les dates de dépôt et de retrait aux champs ;
- Les dates d'implantation et de destruction des couverts végétaux.

#### + Consommation de l'eau :

La consommation en eau actuel de l'élevage est d'environ 3200 m3/an avec une consommation d'environ :

- + 450 m3/ lot (lavage compris) de dindes pour le bâtiment 1 soit 1260 m3;
- +et 680 m3/lot de dindes pour le bâtiment 2 soit 1904 m3.

Avec la production poulets, on estime la consommation d'eau (suivant références ITAVI) à :

Bâtiment 1 = 190 m3/lot X 6.5 lots = 1 235 m3/an;

Bâtiment 2 = 285 m3/lot X 6,5 lots = 1 853 m3/an

Soit au total 3 088 m3/an

En conséquence, la consommation en eau va peu évoluer avant et après projet.

#### +Capacité de la fosse de stockage 20 m3 :

Comme indiqué dans le dossier, le lavage des parois et plafond est réalisé en présence de litière qui permet d'absorber les eaux de lavage.

La litière est ensuite curée et un balayage est réalisé avec un lavage rapide du sol. Les eaux issues de ce lavage du sol représentent 2 à 3 m3 par lot.

La fosse de récupération des eaux est largement dimensionnée en sachant que l'éleveur limite le lavage, utilise un matériel à haute pression et privilégie le lavage sur litière.

# **ANNEXES**

ANNEXE 1: BILANS REELS SIMPLIFIES POUR L'ESPECE DINDE ACTUELLEMENT ELEVEE

ANNEXE 2: TABLEAU DU GEREP

ANNEXE 3: MOYENNE OLYMPIQUE DES RENDEMENTS

ANNEXE 4: CONVENTION DE REPRISE AVEC QUANTITE MAXIMALE D'AZOTE

# Annexe 1 : BRS Bâtiment 1 (1200 m²) Dindes



Bilan Réel Simplifié pour les élevages de volaille de chair, palmipèdes ou de futurs reproducteurs

Espèce et production	Dinde conventionnelle
Références Zootechnniques	Données annualisées de l'élevage
Poids final moyen (kg)	11,45
Poids du poussin (kg)	0,06
Gain de poids (kg)	11,39
Poids moyen des morts (kg)	5,73
Mortalité (%)	9,25%
IC	2,19
Aliment ingéré (kg)	24,94
Densité (animaux/m²)	6,50
Nbre de bandes/an	2,70

Alimentation - Composition alimentaire	Données annualisées de l'élevage
Taux de MAT de l'aliment (%)	19,90
Taux de Phosphore de l'aliment (P en g/kg)	6,15
Taux de Potassium de l'aliment (K en g/kg)	0,00
Taux de Calcium de l'aliment (Ca en g/kg)	0,00
Taux de Cuivre de l'aliment (Cu en mg/kg)	0,00
Taux de Zinc de l'aliment (Zn en mg/kg)	0,00

Bilan Massique de l'excrétion (avant pertes par volatilisation) -Valeurs N et P2O5 à comparer aux		
NEA MTD Excrétion	Elément total excrété (kg/animal/lot)	Elément excrété par emplacement et par an (kg/place/an)*
N	0,384	1,036
P2O5	0,212	0,573
K2O	-0,073	-0,198
CaO	-0,191	-0,516
Cu	0,000	0,000
Zn	0,000	-0,001

Litière (démarrage + paillage en cours de lot)	Matériaux 1	Matériaux 2
Type de litière	Paille + copeaux	0
Quantité de litière mise en place par lot (kg/m²)	0	0

Gestion des déjections	
Répartition au bâtiment (%)	100
Répartition sur le parcours (%)	0
Type d'effluent produit dans le bâtiment	Fumier Pailleux

Bilan Massique à l'épandage (après pertes par volatilisation)	Elément épandable (kg/animal/lot)	Elément épandable par emplacement et par an (kg/place/an)			
N	0,222	0,599			
P2O5	0,212	0,573			

# BRS Bâtiment 2 (1200 m²) Dindes



Bilan Réel Simplifié pour les élevages de volaille de chair, palmipèdes ou de futurs reproducteurs

Espèce et production	Dinde conventionnelle				
Références Zootechnniques	Données annualisées de l'élevage				
Poids final moyen (kg)	10,50				
Poids du poussin (kg)	0,06				
Gain de poids (kg)	10,44				
Poids moyen des morts (kg)	5,25				
Mortalité (%)	9,25%				
IC	2,36				
Aliment ingéré (kg)	24,64				
Densité (animaux/m²)	7,22				
Nbre de bandes/an	2,70				

Alimentation - Composition alimentaire	Données annualisées de l'élevage
Taux de MAT de l'aliment (%)	19,90
Taux de Phosphore de l'aliment (P en g/kg)	6,15
Taux de Potassium de l'aliment (K en g/kg)	0,00
Taux de Calcium de l'aliment (Ca en g/kg)	0,00
Taux de Cuivre de l'aliment (Cu en mg/kg)	0,00
Taux de Zinc de l'aliment (Zn en mg/kg)	0,00

Bilan Massique de l'excrétion (avant pertes par volatilisation) -Valeurs N et P2O5 à comparer aux		
NEA MTD Excrétion	Elément total excrété (kg/animal/lot)	Elément excrété par emplacement et par an (kg/place/an)*
N	0,408	1,102
P2O5	0,219	0,593
K2O	-0,067	-0,182
CaO	-0,175	-0,473
Cu	0,000	0,000
Zn	0,000	-0,001

Litière (démarrage + paillage en cours de lot)	Matériaux 1	Matériaux 2
Type de litière	Paille + copeaux	0
Quantité de litière mise en place par lot (kg/m²)	0	0

Gestion des déjections	
Répartition au bâtiment (%)	100
Répartition sur le parcours (%)	0
Type d'effluent produit dans le bâtiment	Fumier Pailleux

Bilan Massique à l'épandage (après pertes par volatilisation)	Elément épandable (kg/animal/lot)	Elément épandable par emplacement et par an (kg/place/an)			
N	0,236	0,637			
P2O5	0,219	0,593			

# **Annexe 2: TABLEAU GEREP**

Tableau 1 : Caractéristiques de l'exploitation

Localisation de l'exploitation Pays de la Loire

Та	ableau 2 : Liste des bâtiments et caractéristiques associées															
			Caractéristiques des bâtiments													
	Nom du bâtiment	Surface m²	Type de sols	Modalité de gestion des déjections	Gestion de l'ambiance	Traitement de l'air	Efficacité du traitement de l'air sur l'ammoniac	Abreuvoirs : Présence de dispositifs anti-fuites anti-gaspi	Type d'effluent sortant du bâtiment							
1	V1 A	1 080	Terre battue + litière	Litière accumulée (terre battue)	Brumisation	Pas de traitement		Oui	Solide							
2	V2	1 800	Sol bétonné + litière	Litière accumulée (béton)	Brumisation	Pas de traitement		Oui	Solide							
	V1 B	120	Terre battue + litière	Litière accumulée (terre battue)	Brumisation	Pas de traitement		Oui	Solide							
- 4																
5							<i>\( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( </i>									
-6																
7																
- 8																
- 9																
10																
11							<i>\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\</i>									
12																
13																
14																
15																
16																
17																
18																
19																
20																

Tableau 3 : Types de productions et effectifs par bâtiment

			Produ	uction 2		Production 3						
Nom du bâtiment	Type de volaille 1	Type de production 1	Poules pondeuses Nombre de places Autres catégories Densité (animaux/m²)	Poules pondeuses Taux d'activité (0-100) Autres catégories Nombre de bandes par an	Type de volaille 2	Type de production 2	Poules pondeuses Nombre de places Autres catégories Densité (animaux/m²)	Poules pondeuses Taux d'activité (0-100) Autres catégories Nombre de bandes par an	Type de volaille 3	Type de production 3	Poules pondeuses Nombre de places Autres catégories Densité (animaux/m²)	Poules pondeuses Taux d'activité (0-100 Autres catégories Nombre de bandes pa an
V1 A	Poulets_de_chair	Poulet standard - Standard	24,16	6,5								
V2	Poulets_de_chair	Poulet standard - Standard	24,16	6,5				an			Densité (animaux/m²)	
V1 B	Poulets_de_chair	Poulet standard - Standard	24,16	6,5								
								<i>(((((((((((((((((((((((((((((((((((((</i>				
								<i>(444444444)</i>				
							<i>\( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( </i>					
							<i>\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\</i>	<i>(((((((((((((((((((((((((((((((((((((</i>				
								<i>(444444444)</i>				
							<i>Y </i>	<i>(((((((((((((((((((((((((((((((((((((</i>				
							<i>\( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( </i>					
								XIIIIIIIIIIIII				

Tableau 4 : Excrétions azotées et part du temps passé au bâtiment

	Production 1  Azote excrété keN/animal					Produ	iction 2		Production 3				
Nom du bâtiment	Type de production 1		té kgN/animal animal vit plus d'un an)	Part du temps passé au bâtiment (%)	Type de production 2		é kgN/animal animal vit plus d'un an)	Part du temps passé au bâtiment (%)	Type de production 3	Azote excrété kgN/animal (par lot ou par an si l'animal vit plus d'un an)		Part du temps passé a bâtiment (%)	
		Par défaut	Valeur spécifique	Datiment (%)		Par défaut	Valeur spécifique			Par défaut	Valeur spécifique		
V1 A	Poulet standard - Standard		0,042	100			Valeur spécifique				Valeur spécifique		
V2	Poulet standard - Standard		0,042	100									
V1 B	Poulet standard - Standard		0,042	100									
			0,042					4					
								1					
								<del>]</del>					
			<del>\                                    </del>			<del>/////////////////////////////////////</del>		<del>1</del>			X <i></i>		
								3			X <i></i>		
								<del>1</del>			<b>*************</b>		
			X					4					
								1					
								1					
								1					
								3					
								3					
·								1			X/////////////////////////////////////	1	
								1			X/////////////////////////////////////	1	
								3			X/////////////////////////////////////		

Tableau 5 : Attribution des ouvrages de stockage ou traitement associés, par production, par bâtiment - A renseigner une fois les tableaux 6 et 7 complétés.

Nom du bâtiment	Production 1				Production 2			Production 3			Production 4		
Nom du batiment	Fientes	Solide	Liquide	Fientes	Solide	Liquide	Fientes	Solide	Liquide	Fientes	Solide	Liquide	
1 V1 A		export											
2 V2		export					X/////////////////////////////////////						
3 V1 B		CHAMP											
4			X/////////////////////////////////////										
5													
6							<i><b>X</b></i>						
7			X/////////////////////////////////////				<b>X</b> ////////////////////////////////////						
8													
9													
10			<u> </u>			<i>XIIIIIIIII</i>	<i>X////////////////////////////////////</i>	X <i></i>		X <i></i>			
11			<i>XIIIIIIIIIIII</i>										
12													
13			<u> </u>										
14							X/////////////////////////////////////						
15			X/////////////////////////////////////			X/////////////////////////////////////	<i>XIIIIIIIIII</i>	X/////////////////////////////////////		X/////////////////////////////////////		X/////////////////////////////////////	
16			X/////////////////////////////////////			XIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIII						XIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIII	
17			<i>XIIIIIIIIIIIIIIIIIIIII</i>			<i>XIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIII</i>	XIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIII	X/////////////////////////////////////		X/////////////////////////////////////		X/////////////////////////////////////	
18			X/////////////////////////////////////			X/////////////////////////////////////	<i>XIIIIIIIIIIII</i>	X/////////////////////////////////////		X/////////////////////////////////////		X/////////////////////////////////////	
19						XIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIII						XIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIII	
20			<i>XIIIIIIIIII</i>			<i>XIIIIIIIIIII</i>	<i>XIIIIIIIIIIII</i>					<i>XIIIIIIIIIIII</i>	

Tableau 6 : Liste des unités de traitement des fientes, fumiers et lisiers produits

Les effluents de vos bâtiments subissent-ils un traitement particulier (séparation de phase, nitrification/dénitrification, compostage, méthanisation...)?

Votre réponse à sélectionner ici :	NON	]			
				Destination des efflue (A renseigner une fois	
Nom du traitement	Forme de l'effluent entrant (avant traitement)	Type de traitement	Forme de l'effluent sortant (après traitement)	Solide	Liquide
100000000000000000000000000000000000000					
200000000000000000000000000000000000000					
3					
4					
5					

Tableau 7 : Liste des unités de stockage des fientes, fumiers et lisiers produits

	Nom du stockage	Forme de l'effluent	Type de stockage	Vérification (doit être égal à 100% une fois le tableau 8 rempli)
1	export	Solide	Pas de stockage	100%
2	CHAMP	Solide	Fumier stocké au champ	100%
3				0%
4				0%
5				0%

Tableau 8 : Liste et caractérisation des	épandages (fonction de la prov	enance de l'effluent, de sa	forme et des modalités d'ép	andage)
,		,		

Id	bieau 8 . Liste et caracterisation des	epandages (ionction de la prov	enance de l'enident, de sa	iornie et des modantes d'ep	Januage)	
	Identification de l'épandage	Provenance des effluents	Forme de l'effluent	Devenir de l'effluent	Modalité d'épandage	Part des effluents par provenance et par modalité d'épandage
	Epandage	CHAMP	Solide	Epandu sur terres en propre	Incorporation immédiate	100%
_	compost	export	Solide	Effluent normalisé exporté	Inconnue	100%

# SYNTHÈSE DES ÉMISSIONS DE L'ÉLEVAGE POSTE PAR POSTE

	Ammoniac (NH3)	Protoxyde d'azote (N2O)	Méthane (CH4)	Particules totales (TSP)	Particules fines (PM10)
	kg/an	kg/an	kg/an	kg/an	kg/an
Batiment	2 412				
Stockage	93				
Epandage (sur terres en propre)	29				
Epandage (sur autres terres dans le cadre du plan d'épandage)	-				
Epandage (exportation d'effluents normalisés)	4 922				
Parcours	-				
Emissions totales (à l'exclusion des émissions des effluents normalisés exportés)	2 534	88	38	2 032	1 016
Valeur seuil de déclaration des Emissions Polluantes (arrêté du 31 janvier 2008)	10 000	10 000	100 000	100 000	50 000

# ÉMISSIONS POUR UN ÉLEVAGE STANDARD ÉQUIVALENT (MTD23)

	Ammoniac (NH3)	Protoxyde d'azote (N2O)	Méthane (CH4)	Particules totales (TSP)	Particules fines (PM10)
	kg/an	kg/an	kg/an	kg/an	kg/an
Batiment	2 814				
Stockage	2 711				
Epandage (sur terres en propre)	1 678				
Parcours	-				
Emissions totales (à l'exclusion des émissions des	7 204	373	958	2 903	1 451
effluents normalisés exportés)	, 201	3,3	330	2 303	1 131

#### ÉMISSIONS D'AMMONIAC PAR PLACE ET PAR BÂTIMENT

Nom du bâtiment	<b>Production 1</b> kg NH3/an/place	<b>Production 2</b> kg NH3/an/place	<b>Production 3</b> kg NH3/an/place	Production 4 kg NH3/an/place	Production 5 kg NH3/an/place
V1 A	0,033				
V2	0,033				
V1 B	0,033				

#### **MOYENNE OLYMPIQUE DES RENDEMENTS**



# Calcul rendement moyen pluriannuel (Tou Qx/Ha)

Nom de l'adhérent

BARBOT STEPHANE

Numéro de PACAGE

049167888

COOP41280

Numéro d'adhérent

Commune du siege d'exploitation Adresse

31 la Jamberberie La Paueise 19340 ERDRE en A

ANSOC

Cultures	2019/2020	Ñ	018/2019 2017/2018 2016/2017 2015/2016 Mini Maxi Moyenne	2016/2017	2015/2016	Mini	Maxi	Maxi Moyenne (T
Maïs ensilage	Maïs ensilage 12		11,8	10	12	10	12	11
Blé	(pas blé)	73,3	55,7	99				
8 3								
Maïs Grain non irrigué	49,3							
TOURNESOL	15							



# « REPRISE D'EFFLUENTS D'ELEVAGE »

#### Convention établie entre

D'une part :

COOPERATIVE L'EVEIL
26 Rue des Tuileries
85120 ST PIERRE DU CHEMIN
Agrément HCCA: N°10258

RCS: LA ROCHE SUR YON N° 2003 D 602

Et d'autre part :

M BARBOT Stéphane La Jouberderie 49370 LA POUEZE

Il est ainsi convenu et arrêté ce qui suit :

## ARTICLE 1 : Objet de la convention

La Coopérative l'Eveil s'engage à reprendre les fumiers issus de volailles sur litière, déclarés lors de l'adhésion soit environ 460 tonnes par an sur  $3000 \text{m}^2$  ( $1200 \text{m}^2 + 1800 \text{m}^2$ ) pour 14 931 unités d'azote (N) et 14490 unités de phosphore ( $P_2O_5$ ).

Ses effluents seront repris et livrés sur l'une des deux plateformes de compostage FERTIL'EVEIL ICPE 2170 agrées sous le n°05-DRCLE/1-611 ou sous le n° DIDD-2017 n°31, qui se chargera de la transformation et de la commercialisation des composts.

# ARTICLE 2 : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour une durée de trois ans à compter de la signature. Celle-ci se renouvellera par tacite reconduction.

#### ARTICLE 3 : Qualité du produit

Les effluents d'élevage repris par la Coopérative l'Eveil devront répondre au cahier des charges mis en place par Fertil'Eveil (indemne de cadavre, de corps étranger, respect du taux de matière sèche...).

## ARTICLE 4 : Valorisation et règlement

Une grille tarifaire est remise lors de l'adhésion. Celle-ci peut évoluer sous décision du Conseil d'Administration. « Les factures d'achat établies pour ordre et pour le compte de » seront réglées dans un délai de 30 jours fin de mois.

#### ARTICLE 5 : Résiliation de contrat

La présente convention pourra être résiliée à tout moment, par la COOP EVEIL, sur décision du Conseil d'Administration, pour non-respect :

- du volume livré,
- de la qualité du produit fourni en fonction du cahier des charges établi par FERTIL'EVEIL.

Elle peut également être résiliée à la date d'échéance par l'une ou l'autre des parties sous réserve d'un préavis de trois mois.

Toute modification ou rupture de cette convention sera signalée sans délai auprès de la préfecture (Bureau de l'environnement) et du service des installations classées.

#### **ARTICLE 6: Contestation et litiges**

Tout litige relatif aux termes de ce contrat et à l'application des présentes sera du ressort du Tribunal de Commerce de la Roche sur Yon, lieu du siège social de la Coopérative l'Eveil, à moins qu'une disposition légale impérative n'y fasse obstacle

AERDRE e 44300 Le 2-06-8027

Fait en deux exemplaires originaux, Dont un remis à chacune des parties.

Pour la Société: BARBOT Sharphone Représenté par : BARBOT Sharphone

Pour La Coopérative l'Eveil

Représentée par le Directeur : M LECOEUR Ludovic

OPERATIVE L'EVEL.

26 rup des Tuileries 617 JUNGRE DU CHEMIN 61,02,51,51,71,61, Pax 02,51,50,70,60 61,450,762,170,00017, APE 01622

Pa et approuvé

(Faire précéder les signatures de la mention « lu et approuvé).